

Québec, le 21 juin 2005

Madame Monique Gélinas
Secrétaire du BAPE
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

**Objet : Projet de réaménagement à quatre voies séparées
de la route 175 des kilomètres 60 à 84 et 84 à 227**

Madame,

Pour donner suite à votre demande, lors la présentation du mémoire de la Ville de Québec, le 25 mai dernier, à l'occasion de la deuxième partie de l'audience publique sur le projet d'amélioration de la route 175, je vous transmets le document *Orientations du Service de l'environnement, Protection des plans d'eau, des bandes riveraines et des milieux humides*, Ville de Québec, avril 2005. Ces orientations ont été adoptées par le conseil municipal en avril 2005 et témoignent de l'importance accordée par la Ville de Québec à la protection et à la conservation de ces milieux.

Nous vous informons que la Ville de Québec entreprend des démarches dans le but de se doter d'un plan de gestion environnementale des sels de voirie. Un des objectifs de ce plan est sans contredit la protection des zones sensibles et le développement des meilleures pratiques dans le respect de l'environnement et de la sécurité des usagers.

En espérant le tout conforme recevez, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Ann Bourget, conseillère municipale
Membre du Comité exécutif
AB/mt

p. j. (1)